

# Message pour aujourd'hui <sup>1</sup>

Louise de Marillac peut-elle, aujourd'hui, transmettre un message qui soit pertinent ? Il me semble que sa vie tout autant que ses paroles peuvent être entendues par les Sœurs bien sûr, mais aussi par des éducateurs, des enseignants. Je voudrais souligner quatre aspects dans son message qui me paraissent importants :

- Garder confiance (malgré les difficultés rencontrées)
- Avoir foi en tout être (quel qu'il soit, malgré ses déficiences)
- Oser innover (sans crainte de surprendre et de se faire contester)
- Travailler avec d'autres (en sachant dépasser les divergences de vue)

## 1. Garder confiance

Si j'admire et aime Louise de Marillac, c'est parce qu'elle a su tenir debout malgré les multiples stress qu'elle a rencontrés tout au long de sa vie. Si parfois elle semble s'effondrer, j'ai toujours été étonnée et parfois surprise de la voir reprendre le dessus et repartir avec un nouveau dynamisme.

### *Elle ne gémit pas sur son passé*

Je crois que Louise n'a jamais ressassé le passé pour gémir et se lamenter, mais elle a voulu et su en découvrir les richesses. Il est intéressant de constater qu'elle ne craint pas de parler de sa vie aux Sœurs qui l'entourent : ce sont comme des confidences. Elle raconte son séjour dans le foyer. Parler ainsi de cette période de sa vie qui a marqué une rupture avec son milieu social, avec les quelques liens d'affection qu'elle avait noués à Poissy est le signe d'un profond équilibre. Louise a su découvrir à travers le violent déracinement qu'elle a vécu, les richesses que cela lui a apporté : connaissance d'un autre milieu social avec ses valeurs propres (différentes de celles qu'elle a rencontrées chez les dominicaines de Poissy, perception de la pauvreté (même si cette pauvreté a été parfois rigoureuse), prise de conscience de l'importance d'agir ensemble pour arriver à un bon résultat (dentelle faite ensemble pour pallier les difficultés financières du foyer).

Il est bon de voir aussi comment Louise regarde les événements qui l'ont profondément bouleversés lorsqu'elle était jeune. C'est tout d'abord le refus qui lui fut opposé à son entrée chez les Capucines. Si elle en était restée meurtrie, elle n'en aurait pas parlé aux Sœurs. Elle leur a raconté qu'elle aimait aller prier dans ce monastère et qu'elle se préparait à y entrer. Au delà du refus, Louise a su découvrir, sans doute avec un peu de recul, les pas de Dieu vers elle.

Le mariage avec Antoine Le Gras lui fut imposé par sa famille. Aucun choix personnel n'était possible. Malgré les souffrances rencontrées, l'anxiété qui l'a accablée lors de la maladie de son mari, Louise aime célébrer le jour anniversaire de ses nocces. Le 5 février 1630 (17 ans plus tard) elle a le désir de solenniser ce jour "parce que c'est l'anniversaire de mes nocces". Vincent de Paul dira, pour elle, la "messe des épousailles". Dans son testament, Louise fera l'éloge de son mari :

*" Je supplie mon fils se souvenir souvent de prier Dieu pour le repos de l'âme de son père, et d'avoir mémoire de sa bonne vie, étant fort craignant Dieu et exact à se rendre irréprochable, et surtout de sa patience à souffrir les grands maux qui lui sont arrivés en ses dernières années, en lesquelles il a pratiqué de très grandes vertus."*

### *Elle ne se renferme pas sur elle et ses problèmes*

Louise de Marillac est une femme qui sait regarder au delà d'elle-même. Cela ne se fait pas immédiatement. Je trouve qu'il est réconfortant de voir que cette femme, comme toute personne confrontée à des difficultés, les ressent intensément. A certains jours, elle en est comme submergée. Il faut entendre ses cris d'appel angoissé à Vincent de Paul quand son fils fugue :

---

<sup>1</sup> Session des enseignants vincentiens - mars 1997

*"Il m'est impossible de chercher soulagement ailleurs, et non seulement cela, mais j'appréhende si fort que l'on sache mon déplaisir, pour la crainte que j'ai que l'on vienne pour m'en dire quelque chose, ce qui augmentera ma peine; que ma douleur est grande ! Si Dieu ne m'aide je ne sais ce que je ferai. Aidez-moi ..."*<sup>2</sup>

De même, lorsque des Sœurs quittent la Compagnie des Filles de la Charité ayant comme un ras le bol et de la vie communautaire et de la rudesse du service des pauvres, elle perçoit cet abandon comme un reproche qui lui est adressé. A-t-elle su soutenir ces filles, a-t-elle su assurer correctement l'animation de cette Compagnie que Dieu lui a confiée ? Sa lettre aux Sœurs de Nantes qui vivent de graves conflits communautaires montre comment elle s'en attribue la responsabilité :

*" Oh ! mes chères sœurs, que j'ai grand sujet de craindre que ce n'ait été mes mauvais exemples qui aient fait de fâcheuses impressions en vos esprits ! Si cela est, faites-moi la charité d'en demander pardon à Dieu pour moi, et me pardonnez aussi, en faisant mieux que vous ne m'avez vu faire"*<sup>3</sup>

Ce qui permet à Louise de sortir de cet accablement, de cet état de culpabilité qui pouvait l'écraser, l'empêcher d'agir, c'est la multiplicité des problèmes urgents des pauvres qui l'entourent. Elle se laisse peu à peu modeler par la souffrance des autres qu'elle découvre plus grande que la sienne. Elle accepte de ne pas laisser ses problèmes personnels envahir tout le champ de sa réflexion, elle va prendre en compte la souffrance de ses Sœurs, des enfants trouvés, des nombreux réfugiés qui envahissent Paris, etc... Elle écrit à une responsable de communauté, très douloureuse parce que l'une de ses compagnes est partie sans rien dire :

*"Au nom de Dieu, ma chère Sœur, mettez votre esprit en repos, sur l'assurance que je vous en donne ; n'était l'excès de vos peines, je vous dirais que vous devez porter joie de ce pénible état dans l'assurance que vous devez avoir que, infailliblement, Dieu en tirera sa gloire; et lors ma chère Sœur, la consolation que vous en aurez ne sera pas petite. L'absence de notre pauvre Sœur ne vous doit pas attrister, nous avons vu des choses semblables qui nous donnaient sujet de croire que la divine Providence agissait."*<sup>4</sup>

Louise a appris à relire sa vie, à en percevoir la signification cachée. Ce n'est pas toujours facile, il faut savoir prendre du recul.

### ***Elle prend de plus en plus conscience de l'Amour de Dieu***

Comme Vincent de Paul, Louise sait que Dieu (la Providence divine selon son expression) fait signe par les événements et qu'il invite chacun à y découvrir les marques de son amour. Le mystère de l'Incarnation, du Fils de Dieu fait homme, est inscrit au cœur de sa spiritualité. Sa longue méditation de la vie de Jésus, de *"l'extraordinaire invention de l'Eucharistie"* lui ont permis de mieux pénétrer dans l'immensité de l'Amour de Dieu pour tous les hommes. Sa foi profonde est venue fortifier ce qui pouvait apparaître comme faiblesse de son caractère. La lecture de ses écrits, en particulier de ses méditations, de ses notes de retraite, montre l'ampleur de sa réflexion théologique, réflexion qui ne reste pas pure réflexion intellectuelle, mais réflexion qui anime sa vie concrète.

## **2. Avoir foi en tout être**

Si Louise a su se redresser, se tenir debout, elle est aussi celle qui a su faire confiance et redonner confiance. Elle-même a découvert au cours de sa vie la souffrance causée par le rejet familial, tant de sa belle-mère que de ses oncles et tantes. Elle a compris les bienfaits d'un regard valorisant : celui de sa tante à Poissy, de la directrice du foyer, puis plus tard celui de Vincent de Paul.

### ***Elle respecte chacun***

Enfants trouvés rejetés par la société, galériens méprisés par tous, vieillards souvent abandonnés par leur famille, malades, mendiants clocharisés, tous les marginaux du XVII<sup>ème</sup> siècle sont à respecter et

---

<sup>2</sup> Louise de Marillac à Vincent de Paul - Ecrits 132

<sup>3</sup> Louise de Marillac aux Sœurs de Nantes - Ecrits 195

<sup>4</sup> Louise de Marillac à Jeanne Lepintre - Ecrits 408

honorer. Cela n'est pas habituel dans la société. Mais Louise avec Vincent de Paul explique sans cesse aux Sœurs : *"Ils sont les membres de Jésus-Christ et nos Maîtres."*

Avec l'aide de tous ceux qui veulent bien apporter leur concours, Louise et Vincent mettent en route des actions qui apportent à chacun une amélioration de leurs conditions de vie, mais surtout ce surplus humain où chacun se sent reconnu comme une personne humaine. Les enfants trouvés apprendront à lire et à écrire comme le font les enfants des bourgeois et des nobles. Les galériens auront des infirmières qui viendront les soulager dans leur bagnes. Les malades pauvres seront visités dans leurs taudis, les soldats blessés trouveront des infirmières sur les champs de bataille. Tout geste qu'il soit pour l'enseignement, l'éducation, les soins, l'apport de nourriture, tout geste doit révéler ce respect de l'autre.

*"Soyez bien affables et douces à vos pauvres; vous savez que ce sont nos maîtres et qu'il les faut aimer tendrement et les respecter fortement. Ce n'est pas assez que ces maximes soient en notre esprit, il faut que nous le témoignions par nos soins charitables et doux."*<sup>5</sup>

Le respect n'exclut pas l'affection. La fermeté et la tendresse se complètent. Louise de Marillac insiste beaucoup sur le respect de chacun : il ne faut exclure personne *"Nous devons respect et honneur à tout le monde"*

Louise demande aux Filles de la Charité de respecter non seulement les pauvres, mais aussi les riches, les Dames de la Charité. Cela apparaît normal dans la société du XVII<sup>ème</sup> siècle, mais Louise dépasse les simples habitudes sociales. Elle voit d'abord la réalisation concrète du service des pauvres : car ce sont les riches, les Grands qui détiennent les finances, le service passe obligatoirement par eux. Elle insiste aussi sur l'origine spirituelle de ce respect. Dieu, dit-elle, a voulu en s'incarnant rejoindre l'homme, devenir l'un d'eux. Pour Louise, c'est une preuve de la grandeur de tout homme puisqu'il est appelé à partager la divinité de Dieu, à retrouver sa ressemblance avec Lui *"Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance"*.

### ***Elle valorise la personne***

Louise de Marillac, dans sa relation aux hommes et femmes de son temps, s'efforce de mettre en valeur ce qu'il y avait de positif en eux. Lorsqu'elle propose à Vincent de Paul de réunir les filles qui travaillent dans les paroisses de Paris et de fonder une nouvelle confrérie, elle fait confiance à ces paysannes. Elle a reconnu le sérieux de leur vie, les valeurs spirituelles qui les animent. Elle n'hésite pas à affirmer qu'elles peuvent, comme les nobles et les bourgeoises, seules admises dans les Monastères, assumer réellement une vie totalement consacrée à Dieu et aux pauvres.

En toute action entreprise, dans leurs relations avec ceux qui souffrent ou sont marginalisés, Louise demande aux Sœurs ce même regard valorisant. Les Sœurs chargées des Enfants trouvés ont à se montrer attentives à chacun de ceux qu'elles éduquent pour *"essayer de reconnaître leurs inclinations"* soit pour les placer, soit pour leur faire apprendre un métier. Leur orientation professionnelle doit permettre de développer leurs possibilités, leurs goûts.

Louise de Marillac invite aussi les Sœurs qui demeurent dans les petits villages de se préoccuper des filles qui déjà sont au travail dans les champs, d'assurer leur éducation religieuse, trop souvent négligée faute de temps. Elle précise les attitudes requises :

*"Il faut faire cela suavement et doucement, sans leur faire honte de leur ignorance si vous y en trouvez."*<sup>6</sup>

Ne pas faire honte, c'est ne pas mépriser, ne pas écraser. Louise de Marillac demande aux éducatrices de reconnaître, au delà des apparences, les possibilités enfouies en tout enfant, de les mettre en valeur, de les faire fructifier avec patience, avec "suavité," un mot souvent employé par Louise et qui signifie délicatesse empreinte de finesse, de douceur. Les Sœurs, avant d'infliger une punition à un enfant, doivent réfléchir à son impact. Le châtiment quel qu'il soit, ne doit pas nuire à l'enfant, à l'image qu'il a de lui-même. Pour Louise, toute correction doit être un encouragement au bien.

*"Les Sœurs qui servent dans les chambres les petits Enfants, essaieront de les corriger par de petites mortifications, ou quelques douces paroles qui les encouragent au bien."*<sup>7</sup>

---

<sup>5</sup> Louise de Marillac à Cécile Angiboust - E.319

<sup>6</sup> Louise de Marillac à Claire Jaudouin - Ecrits.629

<sup>7</sup> Observations sur le règlement pour les Enfants Trouvés - Ecrits 802

C'est pourquoi elle recommande aux Sœurs d'agir toujours après un temps de recul, hors passion. Le fouet, si couramment utilisé au XVII<sup>ème</sup> siècle, ne sera donné que rarement, et jamais par celle qui l'a prescrit. A Chars, Sœur Marie entre en conflit avec son curé, car celui-ci exige d'elle qu'elle fouette, en public, une fillette de 12 ans. Pour Sœur Marie, fouetter ainsi, en public, une fillette déjà grande, c'est l'humilier devant tous, c'est lui manquer profondément de respect. Elle refuse énergiquement. Le curé, se fâche et dans sa colère, refuse la communion aux deux Sœurs de la communauté. Le conflit s'amplifiera de telle sorte que les Sœurs seront obligées de quitter Chars.

En 1652, Vincent de Paul reçoit un don très important afin d'organiser un hospice pour les vieux travailleurs. Louise songe immédiatement à la mise en route d'ateliers où chaque personne âgée pourra exprimer, par un travail de son choix, les diverses possibilités qui sont en elle.

Respecter l'homme, l'aider à bien vivre, à retrouver toute sa dignité humaine, valoriser la personne, ce sont pour Louise de Marillac des attitudes qui découlent du regard porté sur l'Incarnation de Jésus Christ, manifestant son immense amour pour tout l'homme.

### 3. Oser innover

Comme toute femme du XVII<sup>ème</sup> siècle, Louise de Marillac est respectueusement et humblement soumise et dépendante de l'autorité, surtout l'autorité masculine : le père, le mari, le prêtre, le Roi. J'admire cette femme qui, pour rejoindre tous les exclus de son temps, ose des initiatives audacieuses. Louise n'hésite pas à aller au delà de la pensée contemporaine, à contester l'opinion civile et religieuse de son époque. Elle agit avec politesse et humilité, vertus qui la caractérisent, mais aussi avec perspicacité et ténacité, forces qu'elle puisent dans la certitude de faire la volonté de Dieu

#### *La fondation des Filles de la Charité*

Une initiative très novatrice pour son temps a été la fondation de la Compagnie des Filles de la Charité. Dans un siècle où les classes sociales sont très nettement séparées, elle va faire vivre ensemble, dans une grande union, des filles originaires de la paysannerie, de la petite et grande bourgeoisie, de la noblesse, des filles de l'Île de France, de Bretagne, de Lorraine, de Picardie, etc...aux coutumes si différentes. Si les toutes premières filles étaient des paysannes, mais très vite sont venues se joindre à elles des filles et des veuves de la bourgeoisie et de la noblesse. Des difficultés ont existé de part et d'autre. Ce n'est pas sans raison humaine et spirituelle que Louise de Marillac, comme Vincent de Paul, présentait souvent la Trinité comme image de la vie communautaire. Elle demandait aux Sœurs de *"s'unir par le moyen d'une communication toute sincère de pensées, de paroles et actions, et cela pour honorer la véritable unité en la distinction des trois personnes de la Sainte Trinité."*<sup>8</sup>

Dans un temps où les religieuses sont toutes cloîtrées, Louise de Marillac obtient, après bien des difficultés certes, que les Filles de la Charité puissent continuer à aller et venir par les rues de la ville et sur les routes de campagne, qu'elles puissent vivre une vie consacrée à Dieu et aux pauvres sans être enfermées dans un monastère. C'est une véritable révolution au XVII<sup>ème</sup> siècle. Louise défend, avec beaucoup d'insistance, la sécularité de la Compagnie des Filles de la Charité. Sa position surprend, étonne. Ayant rencontré le Procureur Général, Louise commente son entrevue à Monsieur Vincent :

*"Il me demanda si nous prétendions être régulières ou séculières. Je lui fis entendre que nous ne prétendions que le dernier. Il me dit cela être sans exemple ... qu'une chose d'une telle importance méritait bien y penser."*<sup>9</sup>

La sécularité est indispensable au service des pauvres. Leurs servantes doivent pouvoir les rejoindre partout où ils sont. Louise de Marillac fait confiance aux Sœurs, en leurs capacités pour surmonter les difficultés, les tentations d'une vie en plein monde. Connaissant les combats qu'il est parfois nécessaire de livrer, Louise de Marillac leur propose comme modèle, Marie, la femme par excellence, choisie par Dieu lui-même pour être la mère de son Fils .

Le Concile de Trente a réaffirmé la responsabilité des Evêques dans leurs diocèses. Louise de Marillac, tout en affirmant que les Filles de la Charité ne sont que de simples chrétiennes, des filles de paroisses, désire, à cause du service des pauvres, les soustraire juridiquement de l'autorité des Evêques :

---

<sup>8</sup> Sur la récréation - Ecrits 794

<sup>9</sup> Louise de Marillac à Vincent de Paul - Ecrits 317

elle souhaite que les Filles de la Charité dépendent de la Congrégation de la Mission. Vincent de Paul, très respectueux des décisions du Concile, de l'autorité réaffirmée des Evêques face à la vie chrétienne de leur diocèse, hésitera longtemps avant d'accepter cette responsabilité juridique. Louise de Marillac, par de solides arguments, finira par le convaincre.

### ***Les enfants trouvés : enfants de Dieu***

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, les Enfants trouvés sont rejetés, exclus de la société : ils meurent rapidement à la Couche où les gardes du Roi les portent. Louise va à l'encontre de l'opinion publique qui ne voit en eux que des "enfants du péchés". Louise aime contempler en eux *"des âmes rachetées du sang du Fils de Dieu"*.

Dès 1640, elle invente le placement en nourrice, avec une rémunération régulière pour les parents nourriciers. Louise de Marillac n'est une femme naïve, elle fait tout éviter les fraudes : nécessité de présenter un certificat de vie et de bonne éducation pour toucher la somme mensuelle, visite régulière par les Dames de la Charité. En 1647, elle bouscule les Dames de la Charité qui n'ont pensé qu'à l'aménagement matériel de la nouvelle maison achetée pour les Enfants. Elle organise des salles de classe pour les plus grands, envoie les Sœurs se former chez les Ursulines, achète du matériel pédagogique... En 1649, durant la dure période de la Fronde, elle n'hésite pas à remuer ciel et terre pour obtenir du pain pour ces enfants. Il n'est pas question qu'ils n'aient rien à manger au moment des fêtes de Noël. Elle écrit au Chancelier Séguier :

*"Monseigneur, je prends la liberté de ces lignes pour vous représenter que (pour) cent de ces pauvres petits enfants, entre toutes les nécessités auxquelles ils sont présentement, celle de n'avoir pas du pain pour passer ces fêtes me presse si fort le cœur, que je craindrais, Monseigneur, être trop coupable, si aucune considération m'empêchait d'avoir recours à Votre Grandeur qui, en tant d'autres occasions a paru vraiment le recours des pauvres. Permettez-moi donc cette haute hardiesse.."*<sup>10</sup>

Rien n'arrête Louise de Marillac lorsqu'il s'agit des pauvres et surtout de ces petits enfants trouvés qui lui rappellent certainement son enfance sans parents.

### ***La pauvreté des petites filles des campagnes***

En organisant des petites écoles pour les filles pauvres des campagnes, Louise de Marillac conteste, sans aucun souci, l'opinion de son temps. Richelieu, dans son testament politique, note le danger qu'il résulterait d'une connaissance des lettres par tous, en particulier par les pauvres paysans : l'agriculture serait ruinée, l'armée ne serait plus gouvernable, la France serait remplie de chicaneurs, le repos public serait troublé. Louise sait bien que l'instruction reçue sera, plus tard, la seule richesse de tous ces enfants. Elle a longuement écouté Marguerite Naseau, cette paysanne de Suresnes, qui a appris à lire toute seule en gardant les vaches. Pour Louise, tout enfant a droit à l'instruction tant sur le plan humain que sur le plan spirituel.

La proximité voulue avec tous ceux qui souffrent suppose un regard attentif. Les Sœurs de Montreuil peuvent aussi lire dans leur Règlement, des conseils très précis qui peuvent s'appliquer à tous :

*"Pour ce qui est de votre conduite vers les malades, oh ! qu'elle ne soit pas par manière d'acquit, mais très affectionnée, leur parlant et les servant de cœur, vous informant très particulièrement de leurs besoins, leur parlant avec douceur et compassion, leur procurant sans être trop importunes, ni empressées, le secours de leurs nécessités."*<sup>11</sup>

Louise insiste aussi sur la recherche, la compréhension de ce qui est nécessaire à chacun, et sur la manière de le donner. Chaque geste doit être une réponse aux véritables besoins, et non des comportements standardisés, uniformisés, qui souvent sont inadaptés. Vouloir faire ingurgiter de force un remède, c'est s'exposer à un refus de la part du malade ou à un rejet. Cela est aussi vrai dans l'éducation ou l'enseignement. Louise demande aux Sœurs de n'être ni importunes, ni empressées. Il faut savoir prendre le temps, trouver la manière adéquate pour dire les choses, pour faire une remarque, pour proposer une solution, etc..

---

<sup>10</sup> Louise de Marillac au Chancelier Séguier - Ecrits 305

<sup>11</sup> Règlement pour les Sœurs envoyées à Montreuil sur Mer - E. 766

Pour le bien des pauvres, pour le développement de leur service en tout temps et en tout lieu, Louise n'a pas craint de contester l'ordre établi et de provoquer une réflexion sur le regard porté sur le pauvre. C'est une femme ayant compris ses responsabilités de chrétienne.

#### 4 - Travailler avec d'autres

A partir de 1629, Vincent de Paul fait de Louise de Marillac sa collaboratrice pour l'oeuvre des Confréries de la Charité. J'aime regarder cette femme, timide, scrupuleuse au moment de son veuvage, prendre de l'assurance, susciter autour d'elle de l'enthousiasme et entraîner un nombre important de femmes pour secourir les pauvres. Elle a laissé ses craintes et ses angoisses, elle a vu les besoins, elle est allée de l'avant. Les Dames de la Charité la réclament pour mettre en route une nouvelle Confrérie, ou bien lorsque l'ardeur des membres se refroidit.

*" Mademoiselle Tranchot vous désire fort à Villeneuve-Saint-Georges, où la Charité va mal, et moi je pense que Notre-Seigneur vous réserve le succès de ce bon œuvre "*<sup>12</sup>

En quelques mois, Louise arrive à résoudre l'ensemble des difficultés de Villeuneuve Saint Georges, et à redonner vigueur à la Confrérie, ce qui surprend un peu Vincent de Paul.

*"Je ne doutais point certes que vous ne trouviez très grande difficulté au rétablissement de la Charité, et plus que vous ne m'en dites ... béni soit Dieu !"*<sup>13</sup>

#### *Collaboration Vincent de Paul- Louise de Marillac*

Au long des années, Louise de Marillac est amenée à collaborer d'une manière très intense avec Vincent de Paul, qu'elle regarde comme le Supérieur de la Compagnie des Filles de la Charité. Mais que de dissemblances entre ce prêtre d'origine rural avançant avec prudence, et cette femme de l'aristocratie toujours pressée d'arriver au but. Combien il est intéressant d'étudier les relations entre Vincent et Louise, de découvrir leurs divergences et la manière dont ils les ont gérées.

Depuis 1636, la Maison Mère des Filles de la Charité se trouve au petit village de la Chapelle, au nord de Paris. L'arrivée de plus en plus nombreuses de jeunes nécessite, en 1640, de trouver une maison plus grande pour les accueillir. Louise a un désir très précis. Elle voudrait que la nouvelle Maison Mère des Sœurs soit proche de Saint Lazare où se trouve Vincent de Paul. Ce dernier rejette cette proposition : c'est une mesure de prudence, car le peuple risque de jaser si l'on voit les jeunes Prêtres de la Mission aller chez les Filles de la Charité, femmes elles aussi encore très jeunes. Tout un va et vient entre Vincent et Louise, chacun restant sur ses positions. Avec l'aide des Dames de la Charité, des maisons sont trouvées dans les petits villages proches de Paris. Chaque fois, Louise refuse. Vincent n'ose passer outre. Mais un jour, Louise manifeste son impatience car elle trouve que la recherche n'aboutit pas assez vite. Vincent réagit assez durement :

*" Je vous vois toujours un peu dans les sentiments humains dès que vous me voyez malade, pensant que tout est perdu, faute d'une maison. O femme de peu de foi et d'acquiescement à la conduite et à l'exemple de J.-C. ! Ce Sauveur du monde, pour l'état de toute l'Eglise, se rapporte à son Père pour les règles et pour les accommodements ; et pour une poignée de filles que sa providence s'est notoirement suscitée et congrégée, vous pensez qu'il nous manquera ! "*<sup>14</sup>

Ces paroles rudes, si elles sont profondément ressenties par Louise, ne brisent pas la relation. Chacun apprend à connaître le caractère de l'autre. Les réactions d'opposition ne sont pas perçues comme un rejet de la personne, mais comme une possibilité d'exprimer librement sa pensée. Vincent de Paul finit par accepter l'achat pour les Filles de la Charité, d'une maison au faubourg Saint Denis, face à Saint Lazare.

En 1641, Vincent de Paul, sollicitée par la duchesse de Bouillon, a promis d'envoyer une Fille de la Charité à Sedan. Son choix s'est porté sur Marie Joly. Louise ne semble pas d'accord et fait un peu traîner les choses. Vincent s'impatiente. Louise finit par accepter ce départ, mais refuse d'envoyer Marie

---

<sup>12</sup> Vincent de Paul à Louise de Marillac - Coste I. 129

<sup>13</sup> Vincent de Paul à Louise de Marillac - Coste I. 160

<sup>14</sup> Vincent de Paul à Louise de Marillac - Coste II.152

toute seule si loin de Paris. Elle insiste pour que Claire parte avec elle. Chacun a donné son avis, un accord a été trouvé.

Les Conseils de la Compagnie des Filles de la Charité sont le lieu où, à partir de 1647, se réfléchissent les problèmes et se prennent les décisions. Que de fois les avis entre Vincent et Louise sont divergents. Ainsi pour l'accueil des petits garçons (âgés de moins de 7 ans) dans les petites écoles des campagnes. Louise de Marillac explique ce qu'elle a fait en certains villages : *"qu'elle en avait quelquefois fait prendre, parce qu'une fille ne pourra venir à l'école si elle n'amène son petit frère avec elle, la mère n'étant pas au logis pour y prendre garde."* Elle sait qu'en de nombreux villages, il n'y a pas de maître d'école pour les garçons, que les parents désirent (et ils ont raison) que leurs fils aient autant d'instruction que leurs filles. Vincent de Paul se réfère aux ordonnances du Roi et des Evêques qui interdisent la mixité : *"Il sera bon de nous en tenir à l'ordonnance qui a été faite de n'en point prendre du tout. Le roi l'a faite avec conseil. Les prélats sont personnes conduites de Dieu, qui y ont apporté mûre délibération."* Sa décision est irrévocable malgré l'avis opposé de Louise de Marillac et de la majorité des membres du Conseil

*"mes filles, il sera bon que l'on n'en prenne point du tout. Nous sommes deux ou trois de cet avis. Il en faut demeurer là. "*<sup>15</sup>

Louise de Marillac devra aider les Sœurs à appliquer cette décision et là où de jeunes garçons étaient déjà accueillis, à supprimer cette façon de faire ! Une vraie collaboration accepte une décision mûrement réfléchie.

En 1655, le Conseil examine les difficultés rencontrées par les Sœurs de l'hôpital de Nantes. Les Administrateurs sont de plus en plus exigeants : les Sœurs ne peuvent plus librement servir les malades. L'avis de Louise de Marillac est pour le rappel de toute la Communauté. Vincent de Paul, malgré tout ce qu'il a entendu, ne peut se résoudre à une telle décision. La Communauté se maintiendra à Nantes jusqu'en 1664.

L'expression des divergences et la confrontation des idées qui s'en suit, ne gênent en rien la relation entre Vincent et Louise. Au contraire, elles la renforcent. Chacun sait qu'il peut en toute liberté s'exprimer, que l'autre entendra ce qui est dit. Cette liberté de parole implique la reconnaissance de ses propres richesses et de celles de l'autre. Elle ne peut être basée que sur l'authenticité, c'est-à-dire l'acceptation profonde de l'identité de l'autre, la reconnaissance et le respect des diversités.

L'étude des relations Vincent-Louise permet de découvrir la véritable amitié qui les a réunis au delà de leurs nombreuses divergences. Cette amitié est devenue chez eux une véritable communion, à l'image de la Trinité, ce grand mystère de Dieu où est vécu dans l'unité et la diversité, le don réciproque. Cette amitié a été source de libération pour de nombreux pauvres et a enrichi toute l'Eglise

### ***Travail avec les Dames de la Charité***

Les relations de Louise de Marillac ne se limitent pas à Vincent de Paul. Elle est en lien avec les Dames de la Charité qui gèrent les Confréries, avec les Prêtres de la Mission qui assure l'accompagnement spirituel des Sœurs. Elle travaille avec les Administrateurs des hôpitaux, les Curés des différentes paroisses où sont les Filles de la Charité, elle rencontre les Evêques. La perception des besoins des pauvres n'est pas toujours la même : ceux qui gèrent ne les "sentent" pas de la même manière que ceux qui sont sur le terrain. Les divergences sont parfois grandes.

A Bernay, les Dames voudraient établir une sorte de petit hôpital, un lieu d'accueil, pour les malades dispersés dans la campagne. Idée généreuse qui veut supprimer les longues distances à parcourir par les Sœurs. Mais, pour Louise, c'est attenter à la liberté des pauvres, que l'on ne doit pas forcer à venir à l'hôpital, des pauvres qui souhaitent mourir chez eux, entourés de leur famille. Louise demande aux deux Sœurs de dire clairement leur pensée :

*" Pour s'acquitter de ses obligations de bonne Fille de la Charité, il faut qu'elle procure de tout son pouvoir que les Dames de la Charité exercent à visiter les malades, et c'est pour cela que Monsieur Vincent ne conseille guère de faire des hôpitaux où la Charité est établie. "*<sup>16</sup>

Les Dames maintiendront leur décision : le petit hôpital se fera. Des difficultés apparaissent vite. Louise explique aux Sœurs comment les vivre.

---

<sup>15</sup> Conseil de la Compagnie – 30 octobre 1647 - Coste XIII, 646

<sup>16</sup> Louise de Marillac à Barbe Angiboust - Ecrits 515

*"Je ne m'étonne pas de toutes vos difficultés avec les dames, c'est l'ordinaire que partout où il y a des hôpitaux unis avec la charité des paroisses, partout il y a des différends, sans qu'il y ait de la faute des uns ou des autres, parce que chacun se sent obligé à procurer l'avantage de ce qu'il a soin. .... Ce que vous avez à faire est que, parmi tous ces petits différends, vous soyez bien humble, que vous preniez garde que l'on ne vous puisse accuser d'arrogance ni suffisance"*<sup>17</sup>

Louise de Marillac reconnaît que la collaboration n'est pas toujours facile, même si le but poursuivi est le même. Il y a souvent des divergences sur les moyens à employer. Louise de Marillac souligne les éléments indispensables pour un véritable travail ensemble : ne pas vouloir, à tout prix, avoir raison et défendre son point de vue avec vigueur, mais essayer de comprendre les motivations des autres, accepter des regards différents sur les réalités. Il faut apprendre patiemment à se respecter, à vivre la liberté d'expression, source d'enrichissement mutuel.

### ***Une vie communautaire pour une mission commune***

Cette même écoute, ce partage des points de vue, cette acceptation des différences sont demandés aux Sœurs envoyées deux à deux dans les villages, paroisses... La mission n'est pas une affaire individuelle, elle n'est pas pour sa réalisation personnelle :

*" Il se faut bien garder de prendre part en son particulier aux œuvres auxquelles Dieu nous fait l'honneur de nous employer, soit par vaine complaisance, satisfaction ou vues de vanité auxquelles souvent nous devons renoncer."*<sup>18</sup>

Les Sœurs sont invitées à prendre du temps chaque jour pour se dire ce qu'elles ont vécu, réfléchir aux difficultés rencontrées, rechercher ensemble les meilleures solutions à envisager pour l'avenir.

*"La grande union qui doit être entre vous, sera maintenue par le support que vous aurez des petits défauts l'une de l'autre, et par le compte que vous vous rendrez de ce que vous aurez fait le jour, et où vous allez ou aurez été. Et quand il s'agira de quelque difficulté en vos exercices, comme celle qui va aux malades lui survenant quelque doute, ainsi à celle employée aux enfants, vous en communiquerez ensemble."*<sup>19</sup>

Les Sœurs ont souvent du mal à accepter les avis différents. Celle qui a reçu l'autorité dans la petite communauté aimerait imposer son point de vue. Louise redit sans cesse l'importance de s'écouter, d'essayer de bien saisir ce qui est dit, de savoir abandonner son point de vue pour accepter celui de l'autre.

*" Au nom de Dieu je vous prie, en votre première Conférence de vous entretenir sur le nombre de trois que vous serez ensemble et que vous devez honorer par ce nombre la très sainte Trinité, mais en quoi particulièrement ? C'est en la grande union qui doit être entre vous, la déférence à vos sentiments pour essayer de ne vous point contredire, mais acquiescer le plus que vous pouvez à vos petits avis les unes aux autres."*<sup>20</sup>

Louise souligne toujours les motivations théologiques. A l'image du Dieu Trinité, il faut savoir vivre l'unité dans l'action, accepter la diversité des pensées, et accueillir la complémentarité comme une véritable richesse.

Ce que j'apprécie en Louise de Marillac, c'est sa personnalité très riche, quoique parfois déroutante dans sa complexité. En lisant et travaillant ses écrits, j'ai découvert une femme, très humaine, sensible et parfois fragile, mais pleine de dynamisme, une théologienne aux accents parfois mystiques, mais vivant sa foi dans les multiples réalités quotidiennes. Ses écrits peuvent paraître difficiles à lire, car ils portent la marque du XVII<sup>ème</sup> siècle, mais ils sont riches d'enseignement pour aujourd'hui.

---

<sup>17</sup> Louise de Marillac à Laurence Dubois - Ecrits 583

<sup>18</sup> Règlement pour les Sœurs envoyées à Montreuil sur Mer - Ecrits 763

<sup>19</sup> id. Ecrits 765

<sup>20</sup> Louise de Marillac à Anne Hardemont - Ecrits 351